



HAL
open science

Licence Information-communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information-communication. 2011, Université de Nantes.
hceres-02036316

HAL Id: hceres-02036316

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036316v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LI120000797

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Information Communication

Présentation de la mention

Cette formation se veut à la fois généraliste et spécialisée dans le domaine du journalisme multimédia.

Les débouchés professionnels sont liés au journalisme, en particulier aux formes de journalisme liés au numérique. La moitié des étudiants diplômés intègre après leur licence le master Journaliste, rédacteur et concepteur de contenu multimédia offert par le département. Ce choix du journalisme peut surprendre du fait de la faiblesse du nombre d'emplois offerts dans ce domaine.

La formation consiste en une troisième année de licence en information et communication. Elle ne comporte qu'un parcours. La présentation des enseignements est fort peu détaillée. La structure des enseignements n'est guère justifiée, voire pas du tout. Il est difficile d'évaluer quelles logiques pédagogiques président à la constitution de l'offre d'enseignement. Tout au plus, le lecteur comprend que la dimension professionnalisante est forte. De même, du fait du caractère très allusif du dossier, il est difficile d'apprécier si les contenus correspondent aux objectifs.

Il est à noter qu'aucune réflexion n'est conduite sur la spécificité de cette formation sur les cartes locale, régionale et nationale. Certes, la mention est la seule formation publique en Pays de la Loire, mais aucune réflexion n'est conduite sur les complémentarités/concurrences avec la licence en information et communication offerte par l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	56
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique prétend articuler une dimension théorique et généraliste avec une spécialisation dans le multimédia, notamment le journalisme multimédia. C'est en effet autour du multimédia que gravitent la formation et ses logiques de régulation, puisqu'il est affirmé que les évolutions de la formation se font en fonction des transformations dans les technologies numériques. Toutefois, outre que cette vision procède d'un déterminisme technologique certain (les évolutions des médias, des professions, des contenus culturels ou informationnels, etc. ne peuvent pourtant se réduire à des évolutions technologiques), il est très difficile d'évaluer le dispositif pédagogique tant le dossier et les éléments communiqués sont peu diserts.

Le dispositif d'aide à la réussite n'est pas explicité en tant que tel. Le travail en petits groupes ne résume pas à lui seul le dispositif d'aide à la réussite.

L'insertion professionnelle ne semble pas être étudiée.

Le pilotage de la formation n'est pas explicité. On ne connaît même pas la liste des enseignants-chercheurs intervenants dans la formation sans parler de leur rattachement scientifique. Outre des enseignants issus du monde professionnel, seul le nom du responsable est cité. Est-il le « pilotage » à lui tout seul ?

- Point fort :

- La présence de professionnels et l'existence de partenariats.

- Points faibles :

Ils sont nombreux, sans qu'il soit aisé de discerner s'ils correspondent à un manque d'informations dans le dossier ou à des manquements véritables de la formation :

- Un dossier mal constitué et allusif.
- Une maquette peu lisible, avec notamment une difficulté à distinguer les enseignements généralistes et théoriques, d'un côté, et les enseignements appliqués et professionnalisants, de l'autre.
- La faiblesse de la dimension généraliste et polyvalente de la formation.
- Une aide à la réussite largement mal pensée.
- La non présentation de l'équipe pédagogique (noms des enseignants-chercheurs et leur rattachement scientifique).
- Un pilotage de la formation non présenté et visiblement non pensé.
- Un véritable dispositif d'évaluation trop flou.
- Une insertion professionnelle des étudiants non étudiée précisément.
- Une absence de mobilité internationale des étudiants.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Mieux constituer et renseigner le dossier à l'avenir.
- Faire apparaître plus clairement la distinction entre enseignements généralistes et théoriques, d'un côté, et enseignements appliqués et professionnalisants, de l'autre.
- Accroître la dimension généraliste et polyvalente de la formation, car les métiers du journalisme ne constituent qu'un débouché limité, tandis que l'insertion des diplômés dans des masters de type différent serait facilitée par la plus grande polyvalence de la formation dispensée en licence.
- Penser en tant que telle l'aide à la réussite.
- Présenter l'équipe pédagogique et penser le pilotage de la formation.
- Mettre en place un véritable dispositif d'évaluation.
- Etudier l'insertion professionnelle des étudiants.
- Permettre la mobilité internationale des étudiants.